

**Ordonnance  
sur l'organisation de l'Institut fédéral pour l'aménagement,  
l'épuration et la protection des eaux  
(Ordonnance sur l'organisation de l'IFAEPE)**

**Abrogation du 15 septembre 2004**

---

*Le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales  
arrête:*

**Article unique**

L'ordonnance du 11 novembre 1999 sur l'organisation de l'IFAEPE<sup>1</sup> est abrogée avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

15 septembre 2004

Au nom du Conseil des EPF:

Le président, Alexander J. B. Zehnder  
Le secrétaire général, Sebastian Brändli

<sup>1</sup> RO 2001 2553

